



Mairie de La Rivière- Drugeon

COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 28 juin 2013

Sur convocation du 21 juin 2013

Etaient absents Mme Marjorie PARRIAUX et

Michel CRIELS et excusés Mme DROMARD

Véronique et CUINET Denis

Secrétaire de Séance : Mme BOURDIN Carine

I) Approbation du compte rendu précédent.

Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

II) Compte rendu des commissions

Bâtiments et chemins / urbanisme

- Place sous le moulin : la commune a sollicité Jordan Lonchamp, auto entrepreneur pour le nettoyage de la place.
Le maire informe le conseil que Romain Gresset a été recruté pour un mois afin d'aider l'employé communal.
- Les travaux de rebouchage des trous seront réalisés prochainement par l'entreprise Vermot, entreprise qui réalisera également les travaux de réfection du Chemin de la glacière jusqu'au pont et du chemin de la clé (à noter que ce dernier est à la charge de l'Association foncière).
- RTE prendra en charge quelques travaux de rebouchage des trous du chemin du grand communal.

Communication / Information

- Le nouveau site internet de la commune de La Rivière-Drugeon sera en ligne d'ici le 14 juillet à l'adresse suivante : www.larivieredrugeon.fr
Une réunion avec les associations pour la présentation du site le samedi 13 juillet à 11 h.

Environnement / Cadre de vie

- Fleurissement du village réalisé par la fleuriste de Frasne.

III) Urbanisme :

Permis de construire

- Mr LONCHAMPT Joël pour la création d'un garage de 34 m².
- Mr CUINET Denis pour la création d'un garage.

IV) Délibérations

- Lotissement du groseillier : le conseil accepte de clôturer le budget du lotissement et de verser le solde au budget général.
- Assainissement : la communauté de communes a modifié le mode de facturation aux communes de l'assainissement. Elle est tenue de facturer directement les usagers.

Les usagers recevront à compter de 2014, deux factures, une première facture de la part de la communauté de communes relative au transport et au traitement et une seconde de la part de la commune relative à la collecte.

Le conseil doit se prononcer sur les tarifs à appliquer : le conseil vote à l'unanimité (moins une abstention) une part fixe de 20 € et un coût de 1 € / m³ d'eau consommés (à cela s'ajoutera la part fixe de 20 € de la communauté de commune et un coût de 0.67 € / m³ d'eau consommé).

- Travaux de la maison de l'environnement : le déménagement de la mairie est prévu courant juillet.
Le conseil valide la proposition des signaux Girod pour le panneau d'entrée.

V) Questions diverses

- Observatoire ornitho : problème de déchets tout autour du site.
- Sentier croix de la bêche : le conseil valide le chemin proposé par Emmanuel Redoutey..
- Puits du jardin de curé : un état de lieux a été réalisé et il serait nécessaire d'enlever les gravats situés au fonds du puits pour qu'il retrouve son fonctionnement initial. Emmanuel Redoutey est chargé de faire faire un devis pour réaliser ce travail.
- Emmanuel Redoutey présente au conseil un programme d'expositions à venir dans la maison de l'environnement sur plusieurs années. Le conseil donne un avis favorable sous réserve que l'assurance de chaque exposition soit raisonnable.

VI) Informations diverses

- ADAPEI : remerciements pour la mise à disposition de la petite salle de la MTL.
- La Poste : les nouveaux horaires d'ouverture sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

**Le Maire,
Christian VALLET**